

Objet : Fonds de Formation professionnelle de la Construction

Réseaux : Tous

Niveaux et services : SEC / CPMS

Période : Année scolaire 2006-2007

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement secondaire de la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents ;

Autorités : Ministre-Présidente chargée de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement de promotion sociale

Signataire(s) : Marie ARENA

Gestionnaires : Cabinet de la Ministre-Présidente

Personne(s)-ressource(s) : Yvonne HAVELANGE (yvonne.havelange@cfwb.be)

Renvoi(s) :

Nombre de pages : texte : 1

Téléphone pour duplicata :

Mots-clés : construction- formation

Bruxelles, le

Mesdames,
Messieurs,

Parmi les dix priorités du Contrat pour l'école figurent l'optimisation du parcours scolaire de l'élève et la lutte contre toute forme de relégation afin d'offrir à tout un chacun la possibilité d'élaborer un projet de vie professionnelle basé sur des choix positifs.

Le secteur de la construction a choisi de s'associer à ce projet en développant un DVD-ROM intitulé : « **Construis-moi une maison** ».

Son exploitation avec les élèves participe de l'ouverture à la connaissance des différents métiers, du travail sur la perception individuelle et sociale des métiers et sur l'appropriation des informations sur les études et les formations d'un secteur important, la construction.

Ce support ludo-éducatif et interactif est animé par des artisans du bâtiment. Les outils, les matériaux utilisés et les réalisations concrètes sont présentés à partir du suivi complet de réalisations.

L'utilisation optimale de cet outil requiert la formation préalable, pendant une journée, des animateurs susceptibles de l'utiliser qu'ils soient enseignants dans le premier degré de l'enseignement secondaire ou agents des centres P.M.S.

Des journées de formation seront, donc, organisées dans les différentes provinces et ce, dès le début de l'année scolaire 2006–2007. Les professeurs en charge du cours d'Education par la Technologie ainsi les agents des Centres P.M.S. ayant en charge des activités d'orientation y seront invités.

A cet effet, un courrier sera adressé aux établissements scolaires et aux centres P.M.S. par le Fonds de Formation professionnelle de la Construction dès le début de l'année scolaire prochaine. Il précisera les modalités pratiques d'inscription.

Marie ARENA,
Ministre-Présidente,
Chargée de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale